



Paris, le 11 mars 2020

Mesdames et Messieurs les gestionnaires  
s/c des chefs d'établissements adhérents  
du groupement Janson de Saily

« Commande groupée de denrées, fournitures  
et prestations de services »  
Académies de Paris et de Créteil

**Objet : Prestataire retenu pour le marché GRPMT « vérifications et de maintenance des moyens de lutte contre l'incendie » Période 2020-2023**

Mesdames, Messieurs les gestionnaires,

Chers collègues,

Suite à la commission d'appel d'offre du 28 février 2020 qui s'est tenue au lycée Janson de Saily, le choix s'est porté pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 30 novembre 2023 sur la société suivante :

EUROFEU

Monsieur Landrin,  
responsable de l'agence d'Eragny:  
[mlandrin@eurofeu.fr](mailto:mlandrin@eurofeu.fr) - 06.10.60.82.29

Les documents contractuels tel que le CCAP, le règlement de consultation, ATTR1, bordereau des prix sont disponibles dans la rubrique « document » du marché « vérifications et de maintenance des moyens de lutte contre l'incendie 2020-2023 ».

M GUILLEN et Mme LORENZI SA restent vos interlocuteurs privilégiés à ce sujet : 01 55 73 28 14.

Je reste à votre disposition et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

L'Administrateur  
Général  
MARC GUILLEN

